

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF			
Département: SAVOIE		Nombre de conseillers en exercice :	28
CC du Lac d'Aiguebelette		Nombre de conseillers présents :	20
Budget : 06002-BASE LOISIRS SOUGEY	Séance du : 16/03/2023	Nombre de suffrages exprimés :	26
			dont 7 pouvoirs

Le conseil communautaire, réuni sous la présidence de Monsieur Pascal ZUCCHERO, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par Monsieur André BOIS, Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	97 654.55 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	97 654.55 €	0.00 €
Opérations de l'exercice	70 007.40 €	110 343.99 €	97 614.19 €	209 015.52 €	167 621.59 €	319 359.51 €
TOTAUX	167 661.95 €	110 343.99 €	97 614.19 €	209 015.52 €	265 276.14 €	319 359.51 €
Résultats de clôture	57 317.96 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	54 083.37 €
Restes à réaliser	0.00 €	0.00 €			0.00 €	0.00 €
TOTAUX CUMULES	167 661.95 €	110 343.99 €	97 614.19 €	209 015.52 €	265 276.14 €	319 359.51 €
RÉSULTATS DÉFINIT	57 317.96 €	0.00 €	0.00 €	111 401.33 €	0.00 €	54 083.37 €

2° Constate, pour la comptabilité, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement, du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

4° Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus à l'unanimité.

Présents : MMES MRS. BOIS. COUTAZ. DUPERCHY. FAUGE. FRANCONY. GENTIL. GROLLIER. GROS. ILBERT. MARCHAIS. PERRIAT. ROSSI. ROULAND. TAIN. TAVEL. TOUIHRAT. VEUILLET. VOISIN. WADOWIAK. ZUCCHERO.
Absents excusés : MMES MRS. ALLARD (Pouvoir P. DUPERCHY). CUCCURU (Pouvoir D. TAIN). MALLEIN (Pouvoir C. COUTAZ). MANSOZ (Pouvoir M. WADOWIAK). MANTEL (Pouvoir C. TAVEL). RUBIER (Pouvoir T. ILBERT). VANBERVLIET. WROBEL (Pouvoir ML. MARCHAIS).

Cachet de la Communauté de Communes

Pour expédition conforme
Le Président



Délibération N°2023_16_03_14

Publié le 22/03/2023